

La restructuration du secteur du bois en Europe : vers une économie verte

Marie Leprêtre

Mai 2014

Avec le soutien de _____



L'Europe pour
les citoyens



Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



RÉGION DE
BRUXELLES-
CAPITALE

Pour la Solidarité – PLS

Fondé à Bruxelles en 2002, ***Pour La Solidarité – PLS*** est un laboratoire d'idées indépendant qui œuvre en faveur de l'Europe solidaire et durable. Engagé à penser et à construire l'amélioration sociétale, ***Pour la Solidarité – PLS*** met au service des décideurs ses réflexions et actions centrées sur la valeur de solidarité.

MISSIONS

En tant que think & do tank spécialisé en matières européennes, ***Pour la Solidarité*** se consacre à la formulation de propositions et recommandations de politiques publiques, à l'accompagnement personnalisé d'acteurs publics et privés sous forme de conseil et de formation et à la gestion d'espaces pluriels d'information et de dialogue.

FAIRE RÉSEAU

Animé par la volonté de créer des liens de coopération, ***PLS*** conseille les acteurs clés (pouvoirs publics, entreprises et organisations de la société civile) et les fédère en un vaste réseau ouvert de partenaires européens. Grâce à cette communauté d'alliances, ***Pour la Solidarité – PLS*** développe de nombreux projets transnationaux.

COLLECTION ÉDITORIALE

Pour la Solidarité – PLS édite une série de publications périodiques, disponibles en version papier et digitale sur son portail web. Les Cahiers Pour la Solidarité présentent les résultats de recherches comparatives européennes, les Working Papers donnent un éclairage sur des enjeux d'actualité, les Études & Dossiers apportent analyse et réflexion sur des sujets innovants. Le Télex Pour la Solidarité, lettre électronique mensuelle, permet de suivre l'actualité européenne.

VEILLE EUROPÉENNE

Quatre Observatoires européens et leurs newsletters consultables en ligne, recensent de façon thématique les bonnes pratiques et l'actualité en matière d'Économie sociale, de Diversité, de Participation citoyenne et de Logement durable.

FAVORISER LE DIALOGUE

PLS organise et participe à de nombreuses rencontres et conférences au niveau européen. Sa présence à Bruxelles et son réseau de partenaires dans les États membres lui permettent d'être présent dans des lieux de discussion pour échanger et débattre de l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

DE L'IDÉE AU PROJET

Fort de son expérience décennale en matière d'accès aux financements européens, ***Pour la Solidarité*** multiplie les initiatives sur le terrain et accompagne les acteurs politiques, économiques et sociaux en délivrant de façon dédiée des services de conseil, de formation et de veille spécialisée.

Pour la Solidarité – PLS concentre ses activités sur cinq axes directeurs :

- Affaires sociales
- Économie sociale
- Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et Diversité
- Développement durable
- Participation citoyenne

Sommaire

Sommaire	3
Avant-propos	4
Introduction	5
I. Les enjeux du secteur du bois dans un contexte de crise économique et de changements climatiques	7
II. Quelles politiques européennes pour une gestion des forêts et une exploitation du bois durables ?	9
1. La Stratégie Europe 2020	9
2. Politiques européennes : industrie et utilisation efficace des ressources naturelles	9
III. Le bois, une solution pour répondre au défi du développement durable en Europe ?	12
1. Le bois, un secteur d'avenir ?	12
2. La ressource bois en Europe : un atout de qualité	12
3. Gestion durable des forêts et économie verte	13
4. Le secteur de la construction	14
5. Energie et objectifs d'efficacité de l'utilisation des ressources	16
6. Innovation et Compétitivité	16
Conclusion	19
Bibliographie	20

Avant-propos

Ce n'est pas faute de le rappeler, depuis 2008, l'Union européenne est en proie à une crise qui n'a cessé de miner son économie et de bafouer son modèle social. Avec une recrudescence du nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale, l'UE voit la mise en œuvre de sa stratégie de développement « EU 2020 » mise à mal par une prééminence des considérations économiques vis-à-vis des critères sociaux et environnementaux.

Il nous semble néanmoins essentiel d'envisager une responsabilisation sociale généralisée allant de pair avec une croissance qui soit soutenable et réfléchie : la croissance « *intelligente, durable et inclusive* » se doit d'atteindre les objectifs en termes d'inclusion, en impliquant activement tous les citoyens dans le processus de développement de l'UE via l'accès à l'emploi, à la formation et la participation citoyenne. Il n'est pas question ici de se contenter d'internaliser les impacts négatifs de notre économie, qu'ils soient environnementaux ou sociaux ! Il s'agit d'inclure toutes les composantes du développement durable dans notre stratégie, en les intégrant à la base et en responsabilisant tous les acteurs, institutionnels, associatifs ou privés. En termes d'environnement et de lutte contre les changements climatiques, cela signifie qu'il nous incombe de prendre le parti de l'*atténuation des changements climatiques* et non de la seule *adaptation* à ces derniers.

Le 5e rapport du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) nous alerte de l'urgence d'agir dans la lutte contre la déforestation et de la nécessité d'investir dans le développement des énergies renouvelables, des technologies à haute efficacité énergétique ou encore dans la recherche de techniques de stockage du carbone. A l'instar de ce constat, *Pour la solidarité – PLS* se penche, dans le cadre du présent Working Paper, sur le potentiel du bois, un matériau dont l'Europe est riche et qui se trouve à la croisée des impératifs techniques de lutte contre les changements climatiques susmentionnés : ressource renouvelable, le bois, s'il est bien géré, peut contribuer à relever ces défis. Dans un souci de changement de paradigme vers une économie inclusive et respectueuse de l'environnement, *PLS* voit dans le secteur du bois la possibilité de lutter contre l'isolement des campagnes, en s'attachant à réduire l'exclusion sociale sur ces territoires via la création d'emplois décents et durables.

D'une manière plus large, voir des solutions durables émerger dans le cadre de la restructuration du secteur du bois apparaît également essentiel pour la mise en œuvre d'un changement de consommation et de production à l'échelle mondiale. C'est un fait, l'Europe est le seul continent avec un excédent forestier à l'heure actuelle. Pour autant, il est dans l'intérêt de tous de voir l'application de pratiques innovantes si bien en Europe que dans les pays ne bénéficiant pas d'un contexte aussi favorable. L'Union européenne a une carte à jouer pour enfin montrer l'exemple en favorisant la consommation de matières premières gérées de la manière la plus écoresponsable possible, sur son territoire et au-delà. Cependant, revoir notre modèle ne demande-t-il pas d'aller au-delà du *consommer mieux*, au profit du *consommer raisonnablement* ? Prenons nos responsabilités et agissons sans plus attendre !

Denis Stokkink, Président de *Pour la solidarité – PLS* et Marie Leprêtre, chargée de projets.

Introduction

La gestion des forêts ainsi que les activités industrielles qui en résultent emploient traditionnellement des millions de personnes en Europe¹, en particulier en milieu rural. Cependant, la crise économique, financière et écologique pèse sur ce secteur autant – sinon plus – que sur toute l'industrie européenne. L'exclusion des territoires ruraux est donc en jeu. Tout aussi négatifs que puissent être les effets de la crise à multiples facettes qui touche le secteur du bois, celle-ci ne reste pas moins une *conséquence* de la concurrence internationale sur la ressource bois, de la tendance du « *tout-pétrole* » ou encore des pressions environnementales et sociales que tous ces éléments induisent au niveau global.

C'est dans ce contexte industriel changeant qu'en 2010, l'Union Européenne a mis au point une stratégie ambitieuse, dite Stratégie 2020, pour favoriser une croissance « *intelligente, durable et inclusive* ». Elle s'est fixé des objectifs en termes d'emploi, de recherche et développement, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'impacts environnementaux, de pauvreté et d'éducation. En théorie, cette vision politique à 10 ans pose donc des conditions de soutenabilité et de justice sociale à la croissance, prenant en compte les 3 piliers du développement durable (développement économique, social et écologique) pour une société plus équitable, offrant un environnement plus viable.

Face à la crise qui persiste, le recours à une croissance à tout prix n'a pourtant de cesse de renforcer l'exclusion sociale et le renoncement à la protection de l'environnement. Alors que des voix s'élèvent pour exhorter à un changement de paradigme, *Pour la Solidarité – PLS* se penche, dans le cadre du projet européen Wood2Good, sur le cas de la filière du bois en Europe et sur son potentiel de restructuration dans une économie verte, qui pourrait faire de ce secteur un modèle d'innovation sociale et environnementale.

Une « *économie verte implique de partir du paradigme économique 'Business As Usual' pour amener un paradigme caractérisé par des mesures réglementaires et de fortes incitations financières favorisant l'innovation, les investissements (par exemple, dans les technologies vertes), des comportements durables en termes de consommation et le partage des informations. Une économie verte peut générer des opportunités pour la création de nouveaux emplois ou pour le glissement d'emplois qui dépendent des ressources non-renouvelables (combustibles fossiles) vers des secteurs tels que l'industrie du recyclage. Une telle transformation peut améliorer l'équité sociale et le partage équitable des charges, en termes de coûts et des avantages financiers et environnementaux* »². On voit, de fait, le **caractère circulaire** d'un tel paradigme, qui prend en

¹ Selon Eurostat, près de 1.270.000 emplois existaient en 2006 dans le secteur du bois et de ses produits dérivés. Cependant, ceux-ci ne comprennent pas les emplois dérivés des sous-secteurs de l'ameublement, de la forêt, de l'abattage et des autres activités y étant liées.

Source : Eurostat, *Wood and wood product statistics - NACE Rev. 1.1* : epp.eurostat.ec.europa.eu/ : <http://bit.ly/1hkD7fY>

² Agence Européenne de l'Environnement, *Environmental Indicator Report 2013 - Natural Resources and Human Well-Being in a Green Economy*, 2013

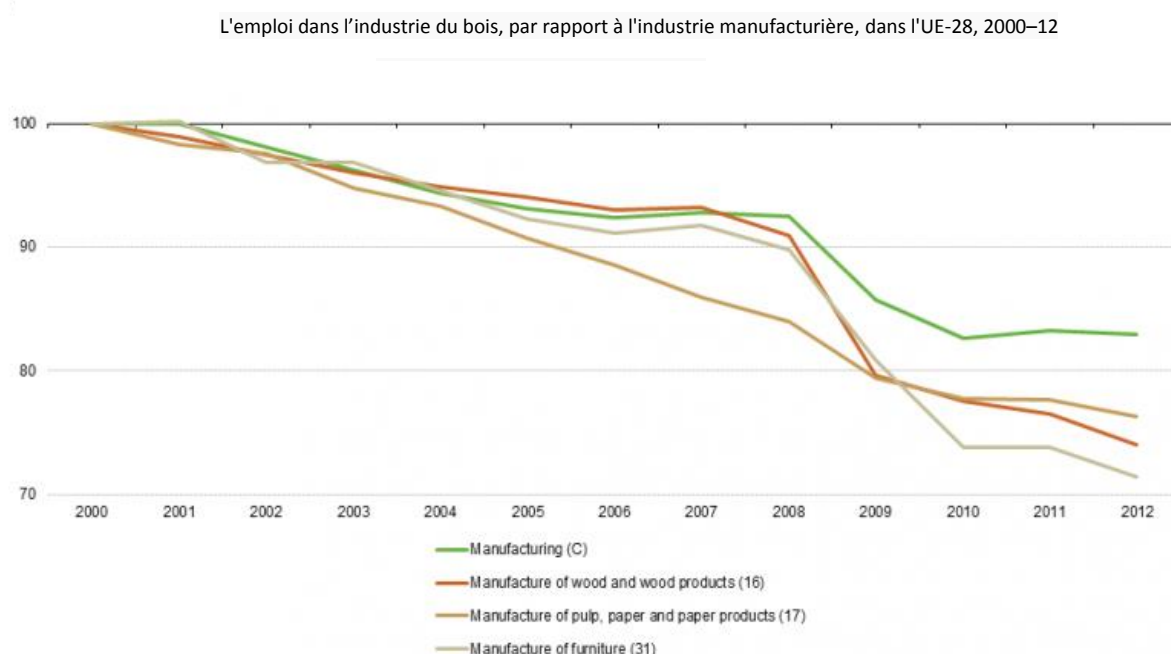
compte le cycle de vie de nos biens de consommation et qui envisage l'intensité *et* la durée de leurs incidences économiques, sociales et environnementales sur nos sociétés.

Pour répondre à la question de la place du secteur du bois dans une économie verte, nous avons organisé notre réflexion comme suit :

- Nous avons d'abord considéré les enjeux du secteur du bois dans le contexte actuel de crise économique et de changements climatiques ;
- Nous avons ensuite revu les politiques européennes prônant, de manière plus ou moins directe, une gestion des forêts et une exploitation du bois durables ;
- Enfin, nous avons tenté d'envisager le bois comme solution potentielle (sans considérer les autres secteurs n'y étant pas liés) pour répondre au défi du développement durable en Europe.

I. Les enjeux du secteur du bois dans un contexte de crise économique et de changements climatiques

Depuis 2004, l'emploi dans le secteur du bois a baissé de 13,1% en moyenne, en Europe³. Cette moyenne cache des inégalités entre les différents sous-secteurs et activités dérivées de cette industrie (exploitation et extraction, scieries, construction, etc.) de même qu'entre différentes régions européennes. Bien que l'activité de ce secteur ait été à nouveau stimulée à partir de 2010, certaines régions continuent de vivre le déclin d'une industrie et d'un artisanat historiquement porteurs d'emploi ; aussi varié soit-il, le secteur du bois aura été tout particulièrement vulnérable à la crise et aux années qui l'ont précédée. À ce titre, le graphique ci-dessous montre que l'industrie du bois connaît un déclin certain en termes d'emploi vis-à-vis de l'industrie manufacturière dans son ensemble.



Ceci peut être expliqué par la concurrence internationale à laquelle le secteur du bois en Europe est confronté : le prix élevé de la main d'œuvre et de la matière première européennes en font autant d'obstacles pour le développement de cette filière dans un contexte où l'offre mondiale s'est fortement développée ces dernières décennies, notamment en Asie.

Toutefois, l'enjeu de ce secteur en termes de développement local, bien que primordial, ne consiste pas uniquement à recréer des emplois de qualité en Europe. En effet, les politiques

³ A l'exclusion des secteurs de la construction, des scieries, de la gestion des déchets et des activités de dépollution. Source : Eurostat, *Labour input in industry - annual data* : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/> ; <http://bit.ly/1eZFvOK>

environnementale et énergétique menées par l'Union européenne ont en commun l'objectif de lutte contre les changements climatiques. Cette lutte consiste à limiter l'**empreinte écologique** de l'Union Européenne ; elle passe par la **limitation de nos émissions de gaz à effet de serre (GES)**, cause première du réchauffement climatique.

Celui-ci étant un phénomène global, il est pertinent de le régler à la source, en limitant le rejet des gaz qui intensifient l'effet de serre et contribuent au réchauffement anormal du climat au niveau mondial. Logiquement, une telle mesure induit une consommation plus efficace des ressources naturelles et de l'énergie. Au vu des taux de gaz à effet de serre désormais atteints, la lutte contre le réchauffement climatique doit également passer par le **stockage d'une partie du carbone** déjà relargué dans l'atmosphère par les activités humaines. Les technologies actuelles ne permettant pas un stockage massif du carbone d'origine anthropique, ce sont nos océans et nos forêts qui nous permettent – pour l'heure et non sans limites dans le temps – de compenser nos émissions de gaz à effet de serre. On voit, de fait, une plus-value environnementale certaine liée à la ressource bois : elle permet de stocker le carbone dans son état le plus naturel (les forêts), mais également dans sa forme exploitée (la construction et l'ameublement). Par ailleurs, le bois est un matériau largement considéré comme une **source d'énergie renouvelable**, du fait que l'on considère qu'en Europe, la combustion de bois, bien que source de CO₂ dans l'atmosphère, est toujours compensée par un stockage de carbone accru, rendu possible par nos forêts grandissantes. Or, la politique énergétique de l'UE prévoit un recours aux énergies renouvelables à hauteur de 20% de la consommation d'énergie globale⁴. Cette option a néanmoins les limites que nous lui attribueront un peu plus loin.

Alors que le secteur du bois est directement impliqué dans ces différents challenges alliant la création d'emplois et la protection de l'environnement et du climat, la demande mondiale augmente considérablement, faisant du bois européen une ressource de plus en plus précieuse et qui constitue une opportunité de développement prenant en compte les aspects aussi bien économiques, sociaux et environnementaux du développement durable. Cependant, malgré des politiques et un contexte de marché favorables, on constate qu'un certain nombre d'entreprises font faillite en Europe.

Dans quelle mesure l'industrie du bois contribuera-t-elle à réduire l'impact de l'économie de l'UE sur l'environnement, en limitant un recours abusif aux ressources naturelles et en favorisant la création d'emplois en Europe ?

⁴ Union européenne, *L'efficacité énergétique à l'horizon 2020* : <http://europa.eu/> : <http://bit.ly/1jv88iB>

II. Quelles politiques européennes pour une gestion des forêts et une exploitation du bois durables ?

1. La Stratégie Europe 2020

« Europe 2020 » est la stratégie pour la croissance et l'emploi de l'Union européenne qui a été lancée en 2010. Elle vise à dépasser les limites de notre modèle de croissance et à créer les conditions pour une croissance intelligente, durable et inclusive⁵.

Elle comprend cinq grands objectifs que l'UE doit atteindre d'ici 2020 :

- Atteindre un taux d'emploi des 20-64 ans de 75% (contre 68.4% pour l'année 2012⁶) ;
- Consacrer 3% du produit intérieur brut à la recherche et au développement (contre 2% aujourd'hui)
- Atteindre l'objectif « 20/20/20 » : 20% d'émissions en moins, 20% d'économies d'énergie et 20% d'énergies renouvelables pour 2020.
- Faire sortir 20 millions de personnes de la pauvreté,
- Réduire le taux d'abandon scolaire à 10% et porter à 40% la proportion des personnes de 30 à 34 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur ou atteint un niveau d'études équivalent.

Les objectifs de la stratégie sont également soutenus par sept « initiatives phares » fournissant un cadre dans lequel l'UE et les autorités nationales renforcent mutuellement leurs efforts dans les domaines qui soutiennent les priorités d'Europe 2020 telles que l'innovation, l'économie numérique, l'emploi, la jeunesse, la politique industrielle, la pauvreté et l'efficacité des ressources.

2. Politiques européennes : industrie et utilisation efficace des ressources naturelles

L'objectif de la **politique industrielle européenne**, au sens large, est de fournir un cadre politique qui permettrait la croissance et l'emploi en portant la part de l'industrie à 20% du PIB européen d'ici 2020. Aujourd'hui, elle représente 15,1% du PIB européen.

En cohérence avec les éléments de politique générale énoncés ci-dessus, la Commission européenne a développé l'initiative des « marchés porteurs », un outil visant à encourager des conditions de marché favorables pour de nouveaux produits innovants, des services et des technologies dans le marché de l'UE. Ces « marchés porteurs » devraient apporter des solutions

⁵ Commission Européenne, *Les objectifs d'Europe 2020* : http://ec.europa.eu/index_fr.htm : <http://bit.ly/1poftrsR>

⁶ Eurostat, *Employment rate by sex, age group 20-64* : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/> : <http://bit.ly/1AY8LH>

aux défis économiques et sociaux tels que la santé, l'énergie, l'environnement et les transports. La construction durable est l'un des six marchés dans l'initiative des marchés porteurs⁷.

La Feuille de route de la Commission européenne « Pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources » indique que les politiques existantes pour la promotion de l'efficacité énergétique et de l'utilisation des énergies renouvelables dans les bâtiments doivent être complétées par des politiques en matière **d'efficacité d'utilisation des ressources**, qui permettrait de lutter contre un éventail plus large d'impacts environnementaux, en prenant en compte tout le cycle de vie des bâtiments et des infrastructures⁸.

« **Pour une renaissance industrielle européenne** ⁹», la nouvelle politique industrielle européenne, a été mise en place en janvier 2014. Il s'agit d'un projet horizontal basé sur les éléments suivants :

- Marché unique européen : un marché attrayant pour les Investissements et les activités industrielles ;
- Modernisation : investir dans l'innovation et les nouvelles technologies ;
- Accent sur les PME et l'auto-entrepreneuriat ;
- Internationalisation des entreprises européennes.

Cette politique fait suite à l'initiative de l'UE sur les matières premières de 2008, qui était essentiellement basée sur les métaux et les minéraux nécessaires à l'industrie manufacturière. Elle s'inscrit également dans la continuité de la Communication COM(2008) 113 finale pour des industries forestières innovantes et durables dans l'Union Européenne¹⁰, qui avait été préparée en amont de la crise financière et en résultait beaucoup trop optimiste. Dans cette communication, la Commission européenne précisait les défis rencontrés par le secteur du bois : la concurrence mondiale, le changement climatique, l'énergie, l'approvisionnement en bois, etc., et leur impact potentiel sur la rentabilité et la compétitivité futures du secteur. Ce document soulignait également le rôle primordial que tient ce secteur pour le **maintien de l'emploi en zones rurales**. Il proposait d'aborder les problèmes susmentionnés en 5 enjeux et 19 actions pour les sous-secteurs suivants : pâte à papier, imprimerie, bois.¹¹

En 2012–2013, la stratégie de 2008 a été réactualisée. En réponse à la crise, de nouveaux défis et domaines d'intervention ont été identifiés : à ce jour, cette stratégie est composée de 12 enjeux et représente le plan d'action provisoire de l'UE pour l'exploitation sylvicole et l'industrie en aval (« *2013 new Forest-based Industries Strategy* »)¹².

⁷ Commission Européenne, *Demand-side policies* : <http://ec.europa.eu/> : <http://bit.ly/1fkjRzq>

⁸ Commission Européenne, COM(2011)571 final *Roadmap to a Resource Efficient Europe* : <http://ec.europa.eu/> : <http://bit.ly/1f9W6iC>

⁹ Commission Européenne, COM(2014) 14 final *Pour une renaissance industrielle européenne* : <http://ec.europa.eu/> : <http://bit.ly/1kWPLHA>

¹⁰ Commission Européenne, COM(2008)113 final *on innovative and sustainable forest-based industries in the EU* : <http://ec.europa.eu/> : <http://bit.ly/1repSVx>

¹¹ Comité économique et social européen, CCMI/058 - *Avis du Comité économique et social européen sur la 'Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur une filière bois innovatrice et durable dans l'UE - Contribution à la stratégie de l'UE pour la croissance et l'emploi'* <http://www.eesc.europa.eu/> : <http://bit.ly/1i5SIKE>

¹² Commission Européenne, COM(2013) 659 Final - *A new EU Forest Strategy: for forests and the forest-based sector* : <http://ec.europa.eu/> : <http://bit.ly/1gP0pLJ>

Ces 12 enjeux sont :

Stimuler la croissance, notamment via le suivi de la Communication sur la **construction durable** de la Commission Européenne¹³ ;

Compétition internationale: Dialogues réglementaires sectoriels avec des pays partenaires (notamment avec le Canada, avec qui un accord commercial devrait être mis en place rapidement), accords commerciaux bilatéraux (une soixantaine ont été mis en place dans le monde) et des mesures anti-dumping ;

Efficacité énergétique et de **gestion de la ressource** via la promotion du **cycle de vie** du bois, la révision de la directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil relative aux déchets et la diffusion d'un catalogue de bonnes pratiques sur les mesures d'efficacité dans la gestion des ressources et de l'énergie, spécifiquement adressé aux PME ;

5. **Approvisionnement en matières premières et logistique**, via la mise en place du partenariat sur l'innovation européenne sur les matières premières et l'utilisation plus durable de la ressource bois, y compris via un meilleur système de transport à proximité des forêts ;

6. Cohérence des différentes législations de l'UE et coûts engendrés ;

7. La politique européenne du **climat** ;

8. Les **adaptations structurelles**, avec des initiatives menées par des partenaires du secteur et un soutien aux États membres à la **restructuration industrielle** ;

9. **Formation, éducation et force de travail vieillissante**, avec des comités de dialogue sectoriels européens visant à revaloriser l'image de l'industrie du bois ;

10. **Innovation**, Recherche et développement, avec la mise en place d'une plate-forme technologique du secteur de la filière bois ;

11. Information, **communication** et image du secteur du bois, avec des initiatives sectorielles.

Dans le cadre de cette stratégie, la Commission européenne prévoit, d'ici la fin 2014, le renouvellement du comité consultatif de la filière bois qui date de 1993, qui inclura des membres ne faisant pas nécessairement partie de l'industrie. En 2015–2016, s'ensuivra la publication d'un guide des bonnes pratiques sur la mobilisation du bois et sur l'utilisation responsable des ressources et l'efficacité énergétique.

Ces échéances devraient permettre d'apporter les éléments de compétitivité, d'innovation et de compétences pour un regain de l'industrie du bois européenne tout en favorisant la protection du climat et la création d'emplois plus qualifiés dans ce secteur en Europe.

¹³ Commission Européenne, *COM(2012) 433 final - Strategy for the sustainable competitiveness of the construction sector and its Enterprises* : <http://ec.europa.eu/> : <http://bit.ly/1muvpFr>

III. Le bois, une solution pour répondre au défi du développement durable en Europe ?

1. Le bois, un secteur d'avenir ?

D'aucuns conviendront qu'autrefois le secteur du bois avait l'image quelque peu conservatrice et désuète d'une industrie « dépassée ». Aujourd'hui, de même que les « nouveaux » matériaux, le bois a recours à la haute technologie et se retrouve souvent à la pointe de la chimie, de la pharmacologie ou encore des techniques de génération d'énergie. Dans le cadre plus pratique de la vie quotidienne, on parle même de voitures, vélos, ponts et autres machines de fitness en bois. Aussi, on imagine assez bien la diversité des métiers et les adaptations nécessaires au développement de ce secteur dans une contrainte de respect de l'environnement et de développement des emplois.

2. La ressource bois en Europe : un atout de qualité

L'Europe est le seul endroit au monde où la forêt est gérée de façon durable : chaque année, on coupe moins d'arbres que ce qu'il ne faut à nos forêts pour s'agrandir¹⁴. Or, les biens produits à base de bois ont l'avantage de provenir de sources renouvelables et durables et d'être accessibles à une multitude d'usages (production de biens industriels ou génération d'énergie par la biomasse) et leur demande est en augmentation au niveau mondial. Ceci a pour conséquence l'augmentation du prix du bois, déjà élevé en Europe. En effet, la qualité du bois européen en fait un bois plus onéreux vis-à-vis d'autres régions. Dans un contexte où le coût de cette ressource augmente au niveau mondial, indépendamment de sa qualité, l'Europe peut se positionner comme « fournisseur » de qualité dans ce secteur, en particulier pour le marché européen lui-même. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne le secteur de la construction, lequel consomme la moitié des matières premières et représente 40% de nos déchets. En ce sens, une diversification des matériaux d'approvisionnement serait bénéfique et même à recommander.

Un des freins au développement de la filière bois tient de son hétérogénéité, l'harmonisation au niveau européen n'étant pas satisfaisante. On voit notamment qu'il existe plusieurs systèmes de certification de la qualité (FSC, PEFC, EUTR), qui coexistent et qui gagneraient à être harmonisés, en particulier pour lutter contre la concurrence internationale, laquelle se vivifie et provoque une exportation croissante du bois européen hors de l'UE.

En tout état de cause, d'une manière générale, ce n'est qu'un constat que de déclarer que nous utilisons encore trop de ressources naturelles, rendant notre empreinte écologique plus élevée que ce que la Terre peut nous offrir. Il paraît alors évident que nous devons nous contraindre à

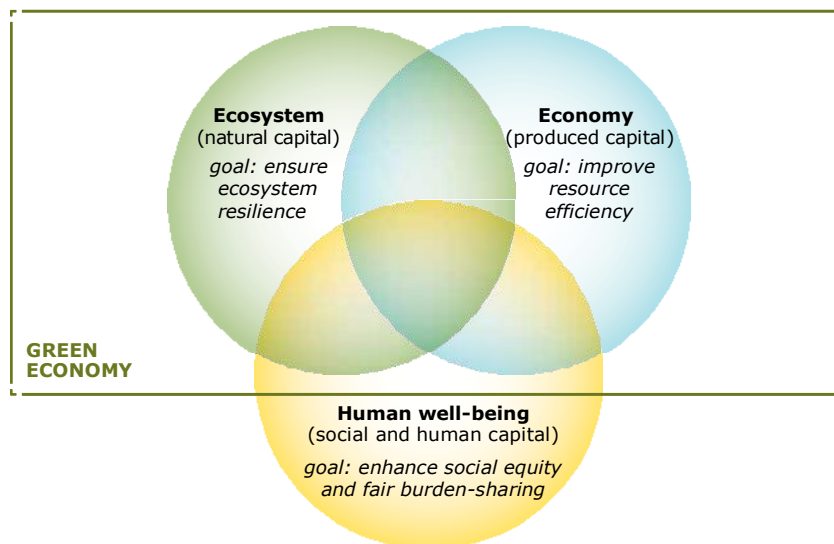
¹⁴ Eurostat, *Forestry statistics overview* : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/> : <http://bit.ly/1kWfKDU>

utiliser nos ressources naturelles de manière soutenable, c'est-à-dire en les économisant et en les préservant, même si, comme le bois, elles sont renouvelables, si certaines conditions de gestion des forêts sont respectées.

3. Gestion durable des forêts et économie verte

Les 3 objectifs de l'économie verte sont de :

1. Préserver et d'augmenter le capital naturel ;
2. Transformer l'Europe en une économie utilisant les ressources de manière efficace avec un impact réduit sur le climat (*Low Carbon Economy*) ;
3. Préserver les citoyens des pressions environnementales sur leur santé et leur bien-être.



L'application de la notion d'économie verte dans la filière bois revient ici à (1) valoriser au mieux nos forêts en continuant (en ce qui concerne l'Europe) à planter plus d'arbres que l'on n'en coupe et à maximiser l'utilisation du bois en visant des usages à moyen ou long terme du bois. En cohérence avec ce point, il est recommandé de (2) faire une **utilisation en cascade** de cette ressource : par exemple, favoriser la valorisation du bois comme matériau de construction (ou ameublement, par exemple) dans un premier temps, puis une valorisation de ce même bois dans un autre sous-secteur afin de lui donner une nouvelle vie. Le principe essentiel étant que l'utilisation du bois comme biomasse pour la génération d'énergie ne devrait arriver qu'à la fin de son cycle de vie. Ceci a l'avantage de permettre au bois valorisé dans un premier temps comme matériau (construction, ameublement, etc.), de remplir sa fonction de **stockage de carbone**. Dans un second temps, ce même bois peut remplir la fonction de combustible (à condition qu'il ne soit pas contaminé) pour la production d'énergie ; celle-ci est recommandée dans un second temps seulement, de manière à ce que le carbone fixé dans le bois ne soit libéré qu'après plusieurs années, laissant le temps et la place nécessaires à d'autres arbres pour prendre la relève. Enfin,

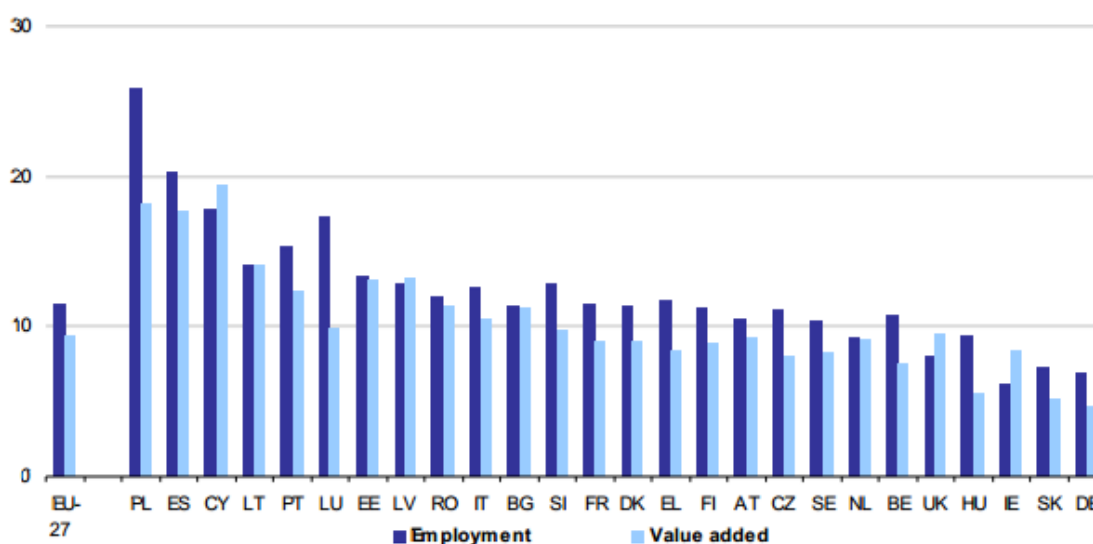
cela permet, bien évidemment, que soit évitée l'utilisation d'autres matériaux plus énergivores. Outre la (3) fonction récréative de nos forêts et leur biodiversité, qui procurent le bien-être de nos sociétés, l'utilisation raisonnée de nos ressources et le stockage de carbone d'origine anthropique ont également un **impact positif sur la santé humaine** qu'il s'agit ici de promouvoir.

Par la définition qui vient d'en être donnée, on voit, une fois de plus, que l'économie verte est étroitement liée au **principe de l'économie circulaire**. Celle-ci vise à valoriser chacune des étapes du cycle de vie des matières premières (extraction, production, consommation, déchets) dont l'utilisation est rationalisée pour plus d'efficacité, dans le but de créer de la valeur sur les plans économique, social et environnemental¹⁵. Les technologies sont déjà au point pour la construction de stades, logements passifs etc., mais les résistances à ce changement de paradigme persistent.

4. Le secteur de la construction

Le secteur de la construction a une empreinte écologique très élevée. Il représente 10% de l'activité économique mondiale et consomme 40% des matériaux extraits et de l'énergie produite au niveau mondial. Ce secteur représente également 17% de la consommation mondiale d'eau douce et utilise 25% de la récolte de bois annuelle mondiale. En outre, on sait que la construction est un secteur traditionnellement porteur d'emplois. A ce titre, le graphique ci-dessous montre que le secteur de la construction représente environ 12% de l'économie non-financière européenne en termes d'emploi.

Part de la valeur ajoutée et de l'emploi (en %) du secteur de la construction dans l'économie marchande non-financière



(1) EU-27 estimates; Poland, provisional; Greece, 2006; Malta, not available.

¹⁵ Institut de l'économie circulaire, *Qu'est-ce que l'économie circulaire ?* : <http://www.institut-economie-circulaire.fr/> : <http://bit.ly/1f0BQic>

Le secteur de la construction est donc stratégique pour envisager le tournant de l'industrie du bois vers des pratiques plus vertes et, dans cette perspective, pourrait avoir des retombées très positives en termes de formation et d'emploi : outre les adaptations (via des formations) à effectuer pour les postes existants, en ce qui concerne les techniques de construction et de rénovation énergétique et l'installation de systèmes de production d'énergie renouvelable, « *le secteur estime qu'au moins 800 000 nouveaux emplois devront être créés dans les années à venir pour des techniciens spécialisés et des ingénieurs, dans le cadre des programmes de performance énergétique des bâtiments* »¹⁶. A l'échelle de la Belgique, on considère qu'en doublant « *la cadence de la rénovation énergétique des bâtiments, en isolant et en équipant convenablement les bâtiments existants, on peut créer 40 000 emplois supplémentaires* »¹⁷.

Il se trouve que l'Organisation Européenne de l'industrie des Scieries (EOS) a récemment publié un rapport faisant état du profil environnemental des trois principaux matériaux de construction ; celui-ci révèle que les systèmes de bois sont plus efficaces que l'acier et le béton en termes d'émissions de CO₂¹⁸. On sait, de fait, que la filière bois représente une opportunité pour un secteur de la construction plus durable. En effet, l'Europe reconnaît la nécessité de construire des logements peu gourmands en énergie ; or, comme nous l'avons vu, le bois a une empreinte écologique plus faible que l'acier et le béton. Il s'agit ici de prendre en compte le **cycle de vie** des matériaux utilisés.

L'UE et les États membres investissent déjà dans la formation à la construction durable¹⁹. Ceci passe par le recours aux énergies renouvelables et aux certificats (plus ou moins) passifs ; cependant, l'utilisation de matériaux de construction renouvelables et locaux est également à privilégier. En effet, l'utilisation du bois comme matériau de construction sert le double objectif d'un impact plus neutre du processus de construction ainsi que du stockage du carbone réalisé durant la période d'utilisation du logement (concept du puits de carbone). Or, à ce jour, seuls 10% des logements sont en bois en Europe, contre 55% au Japon et 80 à 90% aux États-Unis. Dans certains cas, le coût du bois est plus élevé que le béton ; l'industrie de la construction ne se tourne donc pas spontanément vers ce choix. De fait, il faut proposer des produits qui offrent les mêmes services techniques à des coûts plus réduits. Il faut fournir l'offre de formation tout au long de la vie, nécessaire pour accompagner un tel changement. La question est également de convaincre les **responsables politiques** que les alternatives au béton et à l'acier existent. A Bruxelles, par exemple, le grand public n'est pas encore sensibilisé à cet aspect de la construction durable. Pour envisager une telle démocratisation de l'utilisation du bois dans la construction en Europe, au dépend du béton ou de l'acier, les entreprises doivent être convaincues qu'un changement pour le matériau bois peut leur être profitable. Pour ce faire, il est indispensable d'accroître l'efficacité de

¹⁶ Pour la Solidarité, *Les emplois verts – Une nouvelle opportunité d'inclusion sociale en Europe*, mai 2012.

¹⁷ Campagne JOBS4CLIMATE, *Doubler la cadence de la rénovation énergétique des bâtiments en Belgique* : <http://www.klimaatcoalitie.be/> : <http://bit.ly/1hoBFNW>

¹⁸ Présentation du secrétaire Général de l'Organisation Européenne de l'industrie des Scieries (EOS), M. Järvinen, lors de la conférence européenne organisée par Pour la Solidarité, le 25 mars 2014 : <http://www.wood2good.eu/> : <http://bit.ly/1lBd3pd>

¹⁹ Commission européenne, *BUILDUP SKILLS initiative* : <http://www.buildupskills.eu/>

l'utilisation de cette ressource, afin d'en réduire les coûts. Un autre obstacle indéniable à la diversification des matériaux de construction au profit d'une ressource renouvelable telle que le bois tient du fait que le bois n'est pas sérieusement envisagé pour la construction de tours et autres bâtiments commerciaux, dont les projets se multiplient dans nos villes. Ceci nécessiterait l'amélioration de l'approvisionnement en bois des villes, avec une approche globale de la chaîne de valeur et de distribution du bois. Une fois de plus, les freins au changement ne sont plus tant d'ordre technique que la conséquence de réticences encore difficiles à apaiser.

5. Energie et objectifs d'efficacité de l'utilisation des ressources

Le travail du bois induit systématiquement la production de résidus. Ceux-ci peuvent être utilisés pour produire de l'énergie. Dans les faits, utiliser le bois directement pour sa teneur en bioénergie représente un gaspillage : en plus de ne pas être efficace sur le plan énergétique, cela fait augmenter les prix d'un matériau dont nous avons vu qu'il a des avantages environnementaux : favoriser la valorisation directe du bois-énergie ne permet pas plus de deux mois de stockage de carbone et limite ainsi le potentiel du bois, dans un contexte de lutte contre les changements climatiques.

C'est la raison pour laquelle il y a d'importantes limites au subventionnement qui peut être alloué à la valorisation énergétique du bois. On a vu, par exemple, l'effet du subventionnement de masse des panneaux solaires en Espagne, qui s'est caractérisé par un déclin des investissements suite au retrait des aides publiques ; de nombreuses entreprises ont fait faillite, ce qui n'est pas sans avoir des conséquences désastreuses sur l'économie et sur l'emploi dans le secteur des énergies renouvelables en Espagne.

En revanche, si l'on veut favoriser l'utilisation de la ressource bois pour en tirer les retombées économiques, sociales et environnementales, il faut soutenir une gestion durable des forêts en Europe, afin que tout le monde ait accès à cette ressource et ce, de manière durable. Au Royaume-Uni, par exemple, la gestion des forêts est un secteur très soutenu, ce qui induit que tous les sous-secteurs du bois se développent outre-manche. Il est à recommander de suivre un tel exemple et ne pas perpétuer la disparition de nos ressources, comme on le constate en Afrique du Nord avec un épuisement des forêts.

6. Innovation et Compétitivité

L'Europe est caractérisée par des coûts de main d'œuvre et d'énergie élevés, lesquels impactent à la hausse la qualité des produits issus du bois, mais également leurs prix. Logiquement, l'Europe peut faire de ces deux désavantages des atouts de compétitivité. Les coûts de main d'œuvre ne pouvant pas être réduits, il faut avoir recours à une utilisation plus efficace de la ressource bois et de l'énergie, notamment via une plus grande efficacité mise en place dans les processus. Par

ailleurs, on peut également envisager de mieux informer les consommateurs sur la qualité de la production européenne et de l'impact de leurs achats sur l'emploi en Europe. Valoriser les achats éthiques, comme c'est le cas avec de nombreux labels déjà existants (PFC, PEFC, Rainforest Alliance...), pourrait être une solution, à condition que cela apporte une information claire aux consommateurs, dans le respect des principes de l'économie verte. On le voit, un tel changement de paradigme nécessite un recours proactif à l'innovation, qu'elle soit technologique ou non.

En lien avec la question du partage de l'information, on peut ajouter aux obstacles déjà cités les freins existants quant à l'échange de bonnes pratiques innovantes au sein de l'industrie du bois. En effet, la complexité d'entreprendre un glissement vers une économie plus responsable socialement et environnementalement est certaine ; or, un des impératifs, pour ce faire, sera indéniablement le **partage de bonnes pratiques innovantes**, si bien dans la gestion des forêts ou l'aménagement du territoire à cet égard que dans l'exploitation du bois tout au long de sa chaîne de valeur. Ce manque de transparence, imputable à toute entreprise tributaire du secret lié à l'innovation, agit là comme une réelle limite.

Néanmoins, on peut également concevoir l'enjeu dont il est question comme une opportunité pour les secteurs de **l'économie sociale** de se développer et d'apporter une forme d'innovation à ce secteur, notamment avec la mise en place de **coopératives**. Lors de la conférence organisée dans le cadre du projet européen Wood2Good, l'industrie du bois, qui y était bien représentée, a soulevé cette opportunité pour le secteur de l'économie sociale. Dans le domaine des emplois verts, certaines expériences ont montré que la coopération entre structures de l'économie sociale est une piste adaptée aux évolutions actuelles du marché et aux demandes formulées auprès des entreprises d'insertion en Europe : « *de plus en plus de donneurs d'ordre sont en effet à la recherche de prestataires proposant des prestations très diversifiées* »²⁰. Dans ce contexte, le regroupement de structures d'insertion par l'emploi (entreprises d'insertion) ou de gestion commune de ressources (coopératives) permet à ces structures, le plus souvent de petite taille, de s'adapter au marché, notamment en offrant un plus large panel de biens et services. Les coopératives italiennes constituent l'exemple le plus représentatif de la réussite de cette forme d'organisation : « *Les consortiums italiens sont des regroupements de coopératives, favorisés par un cadre législatif particulier. Ceux-ci permettent de répondre à des appels d'offres importants, de développer de nouvelles activités, de mutualiser les trésoreries des différentes structures, etc.* »²¹

Il est important de noter que dans le but de favoriser l'emploi en même temps qu'une meilleure prise en compte des contraintes environnementales, l'Agence Européenne pour l'Environnement préconise de **taxer les producteurs européens sur leur utilisation des ressources** (y compris sur leurs consommations intermédiaires en énergie), **plutôt que sur le travail**. Ceci aurait l'avantage de favoriser l'emploi dans ce secteur et de responsabiliser les parties prenantes quant à leur impact à

²⁰ « Les emplois verts – Une nouvelle opportunité d'inclusion sociale en Europe », Op. cit. p. 203

²¹ *Ibidem*

long terme sur l'environnement. Néanmoins, l'industrie y voit ici un frein à la compétitivité, la rendant d'autant plus fragilisée que la part de l'énergie dans ses coûts totaux de production est importante. Une solution proposée pourrait être d'avoir une **fiscalité en rapport avec « l'efficacité carbone »**, favorisant les processus industriels induisant des bilans carbone les plus bas possibles (voire négatifs) et privilégiant ainsi les industries économes en énergie et dont l'énergie grise²² du produit fini est importante (cf. acier et béton vs. bois, par exemple).

Pour en savoir plus sur les entreprises sociales dans le secteur du bois

- **Créabois** – SCOP d'aménagement et de menuiserie : www.creabois.net
- **Alvéole** – Action pour l'emploi : www.alveole.fr
- **Ressources** – le portail de la récup' et de la valorisation : www.res-sources.be
- **Filbois** – Insertion de personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi : www.filbois.be

²² Quantité d'énergie nécessaire pour la production, l'extraction, la transformation, la fabrication, le transport, la mise en œuvre, l'utilisation, l'entretien puis pour finir le recyclage d'un même produit. Elle induit une prise en compte du cycle de vie d'un produit ou d'un service.

Conclusion

Le secteur du bois représente indéniablement un enjeu pour l'Europe. A la croisée entre tradition et savoir-faire des milieux ruraux et haute-technologie des laboratoires, il constitue un potentiel important pour assurer un changement de paradigme vers une économie plus verte, selon le principe du développement durable.

La préservation de la ressource bois et sa valorisation tout au long de la chaîne de valeur saura en faire un atout pour une Europe compétitive, « *intelligente, durable et inclusive* ». Le développement de ce secteur dans une perspective d'**économie circulaire** aurait donc le mérite de répondre à des conditions de développement respectueuses du climat et des engagements internationaux pris par l'Union européenne et les États membres en la matière. Cela nécessite le développement de produits et processus innovants et constitue une réelle opportunité pour l'écoconstruction ou encore la bioénergie. Ces besoins d'innovation se traduiront par d'autres exigences, dont celles en formation, que ce soit pour des emplois qualifiés (dans la recherche et les secteurs high-tech) ou pour des emplois pour lesquels un niveau de formation inférieur est requis.

Pour la solidarité, en coopération avec les partenaires du projet européen Wood2Good, se penchera prochainement sur le potentiel de restructuration du secteur du bois et sur les bonnes pratiques déjà existantes en termes d'innovations environnementale et sociale dans les entreprises européennes du secteur du bois : promouvoir une conscientisation des enjeux environnementaux, optimiser la consommation énergétique et améliorer l'information fournie aux consommateurs et la formation des travailleurs. Il existe ici un vivier intéressant pour l'**économie sociale européenne**, qui aurait le double avantage de favoriser des externalités environnementales positives et l'inclusion, notamment, de personnes en situation de précarité ou au niveau de qualification faible.

Pour aller plus loin

- Cahier de la Solidarité n°28 « Les emplois verts – Une nouvelle opportunité d'inclusion sociale en Europe », série Développement durable et territorial, mai 2012.
- Cahier de la Solidarité n°26 « Logement vert, logement durable ? Enjeux et perspectives », série Développement durable et territorial, mars 2011.
- Working Paper « 'Green jobs' et logement durable : quel potentiel d'emplois ? », avril 2011.

Bibliographie

Présentation des orateurs de la conférence du 25 mars 2014 « La restructuration du secteur du bois en Europe : vers une économie verte » :

- "The Wood Industry, a Great Actor of the Green Economy? Current statements and factors of competitiveness", Kimmo Järvinen, Organisation Européenne de l'industrie des Scieries (EOS), www.wood2good.eu : <http://bit.ly/1lBd3pd>
- "EU Industrial Policy & Blueprint for the EU Forest-based Industries (F-BI)", Jeremy Wall, Commission européenne, DG Entreprise et Industrie, www.wood2good.eu : <http://bit.ly/PwfdHy>
- "Future of Wood Products and Wood Based Industries", Philip Buisseret, CEI-Bois, www.wood2good.eu : <http://bit.ly/1tGcRpR>

Rapports et publications

- Agence Européenne de l'Environnement, *Environmental Indicator Report 2013 - Natural Resources and Human Well-Being in a Green Economy*, 2013.
- Pour la Solidarité, *Les emplois verts - Une nouvelle opportunité d'inclusion sociale en Europe*, Cahier de la Solidarité n°28, série développement durable et territorial, 2012.
- Pour la Solidarité, *Logement vert, logement durable ? Enjeux et perspectives*, Cahier de la Solidarité n°26, série Développement durable et territorial, 2011.
- Pour la Solidarité '*Green jobs' et logement durable : quel potentiel d'emplois ?*, Working Paper, série développement durable et territorial, 2011.

Sources de données statistiques

- Eurostat, *L'emploi dans le secteur du bois en Europe*, dernière consultation le 10/04/2014. <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/> : <http://bit.ly/1hkD7fY>.
<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/> : <http://bit.ly/1eZFvOK>
- Eurostat, *Employment rate by sex, age group 20-64*, dernière consultation le 10/04/2014 : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/> : <http://bit.ly/1IAY8LH>
- Eurostat, *Forestry statistics overview*, dernière consultation le 10/04/2014 : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/> : <http://bit.ly/1kWFkDU>

Sites d'instances européennes

- Commission européenne, *Demand-side policies*, dernière consultation le 10/04/2014 : <http://ec.europa.eu/> : <http://bit.ly/1fkjRzq>
- Comité Economique et Social Européen, *CCMI/058 - Avis du Comité économique et social européen sur la "Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur une filière bois innovatrice et durable dans l'UE - Contribution à la stratégie de l'UE pour la croissance et l'emploi" COM(2008) 113 final*, dernière consultation le 10/04/2014 :

<http://www.eesc.europa.eu/> : <http://bit.ly/1i5SIKE>

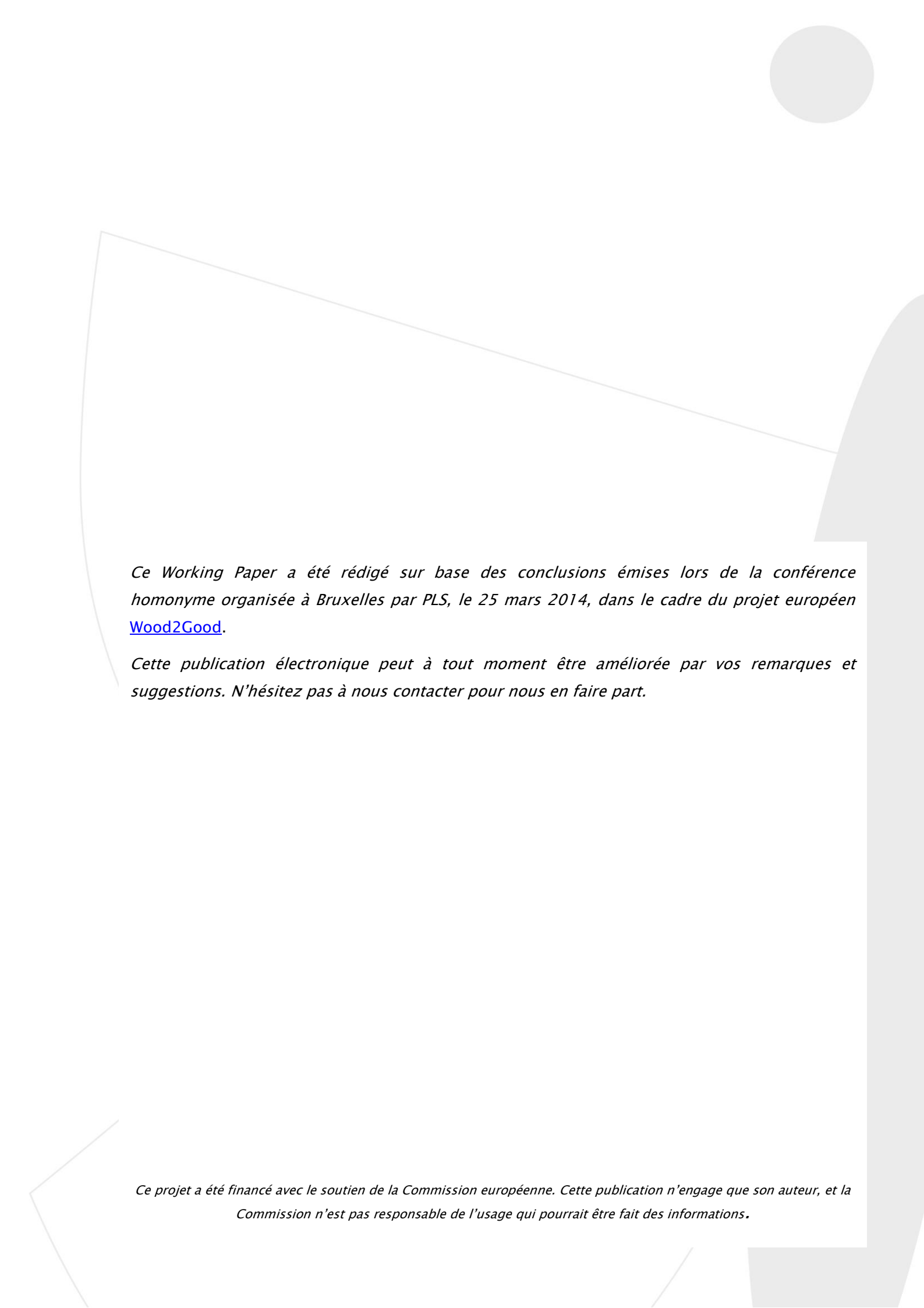
- Union européenne, *L'efficacité énergétique à l'horizon 2020*, dernière consultation le 10/04/2014 : <http://europa.eu/> : <http://bit.ly/1jv88iB>

Textes législatifs

- Commission Européenne, *COM(2011)571 final, Roadmap to a Resource Efficient Europe* : <http://ec.europa.eu/> : <http://bit.ly/1f9W6iC>
- Commission Européenne, *COM(2014)14 final – Pour une renaissance industrielle européenne* : <http://ec.europa.eu/> : <http://bit.ly/1kWPLHA>
- Commission Européenne, *COM(2008)113 final – Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen sur une filière bois innovatrice et durable dans l'UE, Contribution à la stratégie de l'UE pour la croissance et l'emploi* : <http://ec.europa.eu/> : <http://bit.ly/1repSVx>
- Commission Européenne, *COM(2013) 659 Final – A new EU Forest Strategy: for forests and the forest-based sector* : <http://ec.europa.eu/> : <http://bit.ly/1gP0pLj>

Autres ressources web

- Campagne JOBS4CLIMATE, *Doubler la cadence de la rénovation énergétique des bâtiments en Belgique*, dernière consultation le 10/04/2014 : <http://www.klimaatcoalitie.be/> : <http://bit.ly/1hoBFNW>
- Institut de l'économie circulaire, *Qu'est-ce que l'économie circulaire ?*, dernière consultation le 10/04/2014 : <http://www.institut-economie-circulaire.fr/> : <http://bit.ly/1f0BQjC>
- Commission européenne, *BUILDUP SKILLS initiative*, dernière consultation le 10/04/2014 : <http://www.buildupskills.eu/>
- Commission Européenne, *Les objectifs d'Europe 2020*, dernière consultation le 22/04/2014 : http://ec.europa.eu/index_fr.htm : <http://bit.ly/1poftrsR>



Ce Working Paper a été rédigé sur base des conclusions émises lors de la conférence homonyme organisée à Bruxelles par PLS, le 25 mars 2014, dans le cadre du projet européen [Wood2Good](#).

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur, et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations.

Collection des publications Pour la Solidarité

Directeur éditorial : Denis Stokkink

Aperçu de nos récentes publications :

Working Papers Pour la Solidarité *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

L'inclusion sociale et l'insertion socioprofessionnelle des détenus et ex-détenus : politiques et directives européennes.

Sophie Pinilla, mars 2014

Art & handicap en Belgique francophone.

Sanjin Plakalo, février 2014

Les métiers de la création et de la culture dans la Stratégie Europe 2020.

Élise Dubetz, février 2014

Le système public suédois des retraites au prisme de la méthode ouverte de coordination : identification d'une « bonne pratique ».

Hélène Gire, février 2014

Les discriminations sur les réseaux sociaux.

Céline Brandeleer, décembre 2013

L'Europe sociale face à la crise, quels enjeux en matière d'emploi ?

Margaux Prival, septembre 2013

Pourquoi et comment l'Etat doit-il soutenir la demande de services à la personne ?

Fanny Cools, septembre 2013

L'économie sociale dans le secteur de l'énergie : le cas des coopératives d'énergie renouvelable en Europe.

Pol Cadic et Alexandra Collin, juillet 2013

Cahiers Pour la Solidarité *Résultats de recherches comparatives européennes*

La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie.

Sanjin Plakalo, mars 2013

Les primo-arrivants face à l'emploi en Wallonie et à Bruxelles.

Elise Dubetz, septembre 2012

Les Emplois Verts, une nouvelle opportunité d'inclusion sociale en Europe.

Lise Barutel & autres auteurs, mai 2012

Études & Dossiers Pour la Solidarité *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

Les enjeux santé & logement en Région bruxelloise.

Rachida Bensliman, septembre 2013

L'impact de la 6^e réforme de l'État belge sur sa représentation au Conseil de l'UE : le cas de la filière emploi.

François Moureau, mars 2013

Services de proximité & nouvelles technologies : une union prometteuse pour l'économie plurielle.

Fanny Cools, septembre 2012



Rue Coenraets, 66
1060 Bruxelles - Belgique

www.pourlasolidarite.eu
info@pourlasolidarite.eu

Tél. : +32.2.535.06.88
Fax : +32.2.539.13.04

